DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de n	nembres: 34
Nombre d	le votants
Présents	Procuration
27	2

Date	de la	convocation
	8 juil	let 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le

et publication le 29/04/7019

L'an deux mille dix-neuf, le 18 juillet à 17 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes Guillaume le Caroff de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

<u>Presents</u>: Jean-Yves Philippe — Michel André — Luc Carité — Joël Chevalier — Fabienne Perrot — Christian Henneteau — Jean-Yves le Guyader — Lionel Gainon — Rolande le Borgne — Alain Marzin — Marie-Josée Fercoq — Lijeour Patrick — Michel Connan — Bernard Rohou — Monique Pasco — Alain Guéguen — Gwénaëlle Trubuilt — Nolwenn Burlot — Réjane Boscher — Alain Rolland — Jean-Paul le Boëdec — Georges Galardon — Jacques Troël — Christiane Bernard — Daniel le Caër — Claude Bernard — Eric Bréhin -

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe Monsieur Jean-Louis Mobuchon donne procuration à Monsieur Jean-Paul le Boëdec

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Cercle des Blés d'Or dans le cadre d'un échange culturel lié à son volet de l'enseignement de la danse traditionnelle et valorisant le patrimoine et les cultures de tradition orale du territoire.

Le Président rappelle que, dans le cadre de sa politique « Initiation, formation et enseignement à la musique, à la danse et à l'art dramatique », la CCKB soutient différentes associations qui dispensent un enseignement chorégraphique à destination des jeunes de moins de 26 ans du territoire.

Le Cercle des Blés d'Or fait partie des associations soutenues à ce titre et explore plus largement un volet artistique ainsi qu'une promotion de la culture bretonne se situant dans le registre des patrimoines culturels immatériels.

C'est dans ce dernier volet de valorisation que cette association sollicite aujourd'hui une aide exceptionnelle de la CCKB afin d'aller représenter la Bretagne et la France au mois d'août prochain lors d'un festival international situé au Monténégro – le « Orgnanization of Folklore Festivals Herceg Novi » (OFFHN).

Bien que se situant à la marge de nos dispositifs d'intervention, notamment celui d'enseignement artistique, force est de constater que ce projet et cette opportunité donnée au Cercle des Blé d'Or rentre tout à fait dans l'objectif de valoriser et de promouvoir notre territoire qui, comme nous le savons et en sus d'être le berceau des traditions orales chantées et dansées largement représentatives du patrimoine culturel immatériel breton, bénéficie également de la présence active de nombre d'acteurs associatifs continuant de faire vivre ces traditions.

Au-delà de la possibilité d'aider une action contribuant au volet communication de la CCKB, il est également souligné l'impact potentiel de ce projet pour un groupe chorégraphique constitué à majorité de jeunes de moins de 26 ans domiciliés sur le territoire. Si la mesure préalable de cet impact paraît difficile, il ne fait aucun doute cependant que cet échange culturel et la mise en lien du cercle avec d'autres cultures traditionnelles contribuera largement à la mise en perspective du projet associatif, du renouvellement de son dynamisme et contribuera aussi à solidifier les liens d'une nouvelle génération prenant actuellement le relai dans l'action associative du Cercle des Blés d'Or.

Le projet exposé par les Blés d'Or prévoit par ailleurs un volet « retour d'expérience » sur le territoire de la CCKB en lien avec les thématiques des danses traditionnelles et en s'appuyant sur des travaux réalisés par le Cercle lors du festival de Herceg Novi (reportage vidéo ainsi que divers contenus audios et visuels). Les restitutions envisagées à ce jour prévoient un lien avec les centres de loisirs de la CCKB mais également différentes interactions avec l'EMDTKB ou le milieu scolaire.

Afin de permettre au Cercle des Blés d'Or de réaliser ce projet dont le coût global est estimé à ce jour à 24 014,69 €, prenant en compte l'impact positif d'une aide communautaire pour la structuration du groupe et les bénéfices nombreux en termes de communication et de valorisation du territoire, le Président propose au conseil communautaire d'accorder, au Cercle des Blés d'Or, une aide exceptionnelle de 2 000 € sur le volet communication de la CCKB.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

Décide d'attribuer une subvention de 2000 € à l'association des Blés d'Or au titre de la réalisation d'un échange culturel valorisant le territoire, son patrimoine culturel immatériel et contribuant à son rayonnement hors de ses frontières.

Le Président, Jean-Yves Philippe

CCKB '

DU KREIZ-BREIZH

22110 POSTRENEN